



## ORDRE DU JOUR n°3-saison 2020

### REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA CRINIÈRE

qui se déroulera le vendredi 24 juillet au Club House de la Crinière,  
à partir de 18h00 précise

Sont convoqués :

LUCAS Jacques - DOUSSAIN Guillaume - JOLY André - QUERE Grégory - RAOULT Odile - CHAUMONT Pascal - RIBULÉ Arnaud - BOTREL Roland - LORMEL Jean Charles - CORROT Philippe - PHILIPPE Yoann - LE BRUN Julien - COURTOIS Gilles - REGNIER Jean Pierre (soient 14 personnes)

Sont présents : LUCAS Jacques - DOUSSAIN Guillaume - JOLY André - QUERE Grégory - RAOULT Odile - CHAUMONT Pascal - RIBULÉ Arnaud - CORROT Philippe - LE BRUN Julien - COURTOIS Gilles - REGNIER Jean Pierre

Sont excusés : BOTREL Roland - LORMEL Jean Charles - PHILIPPE Yoann

La coprésidence rappelle l'importance des réunions du bureau et du conseil d'administration.

Les comptes rendus sont destinés à devenir la « feuille de route » de l'association durant la saison.

En conséquence :

- Nous essaierons de rendre les ordres du jour et les comptes rendus suffisamment complets et précis, ce qui devrait permettre un bon suivi des décisions prises.
- Les décisions importantes seront soumises à un vote si nécessaire.

#### Point n°1 (15 minutes)

Officialisation de la démission de Christelle du CA suite à la réponse de l'administration fiscale.

Signature de la nouvelle convention AS/GSL : Christelle devient invitée permanente des réunions du CA.

**Le CA est en attente du mail de démission de Christelle**

#### Point n°2 (soumis au vote à la majorité des membres présents) : **Validation du budget 2020** (25 minutes)

Le budget 2020 vous sera présenté le jour de la réunion

**Résolution proposée** : Le conseil d'administration valide ce budget d'un montant de **-2 500€**.

Nombre de votants	11
Nombre de voix exprimées	11
POUR	11
CONTRE	0

La résolution proposée est acceptée par 11 voix POUR et 0 voix CONTRE.

Point n°3 (soumis au vote à la majorité des membres présents) : Règlement Intérieur (15 minutes)

Nouveau projet règlement intérieur modifié suite à débat en réunion du 28 février 2020 portant notamment sur les statuts de l'équipe homme de la Crinière (proposition d'une charte)

**Résolution proposée** : Le conseil d'administration accepte ce nouveau règlement intérieur

Nombre de votants	
Nombre de voix exprimées	
POUR	
CONTRE	

La résolution proposée est acceptée/refusée par .....voix POUR et .....voix CONTRE.

Le point n°3 a été repoussé à la prochaine réunion.

Point n°4 : Les jeudis du golf (10 minutes)

Lors du dernier CA (point n°7), nous avons abordé l'amplitude horaire des shot gun. Depuis le début de la saison, nous avons constaté peu de participations sur les premiers SG organisés

- o le 11/06 (annulé) : 11 inscrits
- o le 25/06 : 12 inscrits (1 seul en 9 trous)
- o le 02/07 : 13 inscrits (1 seul en 9 trous)

L'option du 3 départs en ligne en début d'après-midi suivie d'un départ en shot gun à 16h s'avère peu concluante (3 joueurs en 2 shots gun). L'abandonnons-nous ?

Décision prise : Le CA souhaite le maintien des départs du shot gun à 14h30.

Point n°5 (avec prise de décision) (5 minutes)

Dans le cadre de la promotion du sport, la Région Bretagne met en place pour la rentrée prochaine le dispositif "Carte Passerelle"

Le point n°5 a été repoussé à la prochaine réunion.

Point n°6 (avec prise de décision) (10 minutes)

Devons nous fermer le compte du Crédit Agricole ?

Décision prise : ce compte en banque concerne le reliquat du mécénat des challenges d'été des années précédentes. Il reste 849€ sur le compte. Il a été décidé que ce montant servira à faire un don pour une association et que le compte sera clôturé pour le 30/09/2020 au plus tard.

Point n°7 (avec prise de décision) (10 minutes)

Au niveau de la communication de l'AS, devons-nous privilégier le site internet par rapport à Facebook ? Ce dernier ne conserverait qu'un rôle de complément car beaucoup de joueurs n'ont pas de compte.

Proposition d'ouverture d'un espace communication sur le site de l'AS : forum, livre d'or....

Pour info, il y a déjà la possibilité de mettre des commentaires sur les news et personne ne le fait.

Décision prise : Le CA va privilégier la communication via le site de l'AS. Le compte facebook de l'AS sera délaissé au profit de celui du golf de la Crinière (géré par Christelle). Le CA a décidé de faire un test sur la remonté de remarques, questions etc des golfeurs avant chaque réunion du CA via un email qui sera créé.

Point n°8 (soumis au vote) : Acquisition en copropriété d'un barnum entre l'As et GSL (15 minutes)

Point 8A : Proposition d'une convention (document joint)

La convention est à rédiger.

La convention est à rédiger.

Point 8B : Stockage Barnum : Fabrication de plusieurs coffres bois ou/et achats de sacs afin d'en assurer la conservation et d'en faciliter le transport.

Budget à voter :

Résolution proposée : Christian Desbois se propose de fabriquer le ou les coffre(s) en bois. L'AS prendra en charge le prix de la matière première. Merci à lui.

Pour infos : lors du démontage de la structure, nous appliquerons un marquage coloré pour en faciliter le remontage. Il sera accompagné par un croquis coloré du barnum.

Point n°9 (avec prise de décision) : les commentaires sur ISP.

Lors du grand défis n°2, il y a eu de (trop ?) nombreuses demandes de joueurs concernant les conditions de départ souhaitées. Que faisons-nous car à ce rythme, l'organisation des départs peut devenir un véritable casse-tête ?

Les propositions sont les suivantes :

- limitation des prises en compte des demandes sur les bases suivantes : ne sont prises en compte que les demandes suites à un covoiturage, demande sponsor, impératif familial...
- ISP permet aux joueurs de s'inscrire eux même sur un créneau horaire et avec les partenaires qu'ils souhaitent. Ceci pourrait limiter les grognes car la demande n'a pas été prise en compte.

Décision prise : La commission compétition se réserve un droit de regard sur les commentaires et se donne le

droit de les accepter ou non en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité.

Point n°10: autres questions.

Les points qui n'auraient pu être abordés durant cette séance par manque de temps seront reportés à la prochaine réunion du conseil d'administration.

**La coprésidence**